

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Charles-Frédéric-Léonard de St-Cyr.

NALURALISATION ORDINAIRE.

MESSEURS,

Le sieur Charles-Frédéric-Léonard de St-Cyr, qui sollicite la naturalisation ordinaire, est né à Varsovie (Pologne), le 4 mai 1811. Après s'être distingué pendant la guerre dans son pays, il est venu en Belgique et a été admis le 4 juin 1832, dans les rangs de l'armée belge, comme lieutenant au 2^e régiment de chasseurs à cheval, grade qu'il occupe encore aujourd'hui. Sa conduite, son zèle et son exactitude à remplir tous ses devoirs, ont été constamment ceux d'un officier honorable sous tous les rapports.

Le rapporteur,

J. MAERTENS.

Le président,

BU BUS ΔΙΝΕΙ.